

→ X^E-XI^E SIÈCLES

Premières installation de forges en Dauphiné

→ 1441

Le prieuré Saint-Laurent, sur la rive droite de l'Isère, est accusé de détourner l'eau de la source Saint-Jean pour arroser ses vignes

Située à la limite de Grenoble et de la Tronche, les eaux de la Saint-Jean sont pendant longtemps la principale source d'approvisionnement des communes avoisinantes. Pour régler la plainte déposée par les habitants du quartiers, qui s'opposent au détournement des eaux par le prieuré, la ville de Grenoble concède à ce dernier une partie de la source en contrepartie de l'entretien de la fontaine et de ses conduites.

→ 1540

De la Pirotechnia , premier traité de métallurgie

Rédigé par le Siennois Vannoccio Biringuccio, maître artisan en fonte, le traité liste les différents types de minerais existants et explique comment les préparer pour la fonte. Peu de temps après, en 1556, paraît un autre ouvrage de référence sur la métallurgie : le De Re Metallica, du savant allemand Agricola.

→ 1645

Première mention d'utilisation d'une trompe à Allevard

À la place des soufflets, les forges dauphinoises utilisent des trompes, dans lesquelles l'air est pulsé par le biais d'une chute d'eau à l'intérieur d'un long tuyau vertical. Ce système sans doute inventé en Toscane, s'est généralisé pour la soufflerie dans les fourneaux dauphinois à partir de 1670. Haute de 7 à 8 m, la trompe est progressivement abandonnée dans la première moitié du XIX^e siècle.

→ 1647

François de Créquy soumet un projet d'adduction à la ville de Grenoble

Ce notable propose de léguer à la ville la moitié des eaux d'une source qu'il souhaite dériver pour arroser ses jardins. En échange, il demande à l'assemblée des consuls de Grenoble de financer 50 % du montant des travaux. La somme étant trop élevée, François de Créquy assume seul cette charge et ne concède à la ville qu'un mince filet d'eau.

→ 1704

Gaspard Perier, chaudronnier, installe la première pompe aspirante sur le puits de la place Grenette

L'entretien de ces installations est confié aux maçons et ferblantiers de la ville de Grenoble.

→ 1746

Construction d'un réservoir de distribution à Grenoble

Pour approvisionner les quartiers de Grenoble en eau, l'intendant de la ville demande la construction d'un réservoir de distribution alimenté par la source Saint-Jean, située à quelques kilomètres sur la rive gauche de l'Isère. Les travaux entrepris consistent à relier par une conduite principale la fontaine Saint-Jean, rue Saint-Laurent, à un réservoir de distribution d'où partiront ensuite des conduites desservant l'ensemble de la ville.

Le Conseil grenoblois entreprend la construction et la mise en service de quatre fontaines

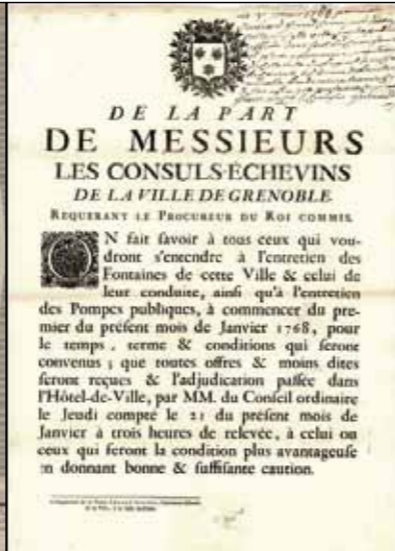
Alimentées par la source Saint-Jean, les fontaines sont financées par l'augmentation des taxes sur le vin et les cochons que les visiteurs doivent acquitter pour entrer dans la ville. Leur entretien est confié à des entrepreneurs tandis que les consuls sont responsables de la distribution.



François de Bonne de Lesdiguières, 1605



François de Créquy, 1647



Entretien des fontaines publiques, adjudication des travaux, avis de la ville, 1768



Jean-Pierre de Montalivet, ministre de l'intérieur, 1811, musée de Versailles



Portrait de Planelli de Lavalette, 1820-1826



→ 1572

Les puits privés, principal accès à l'eau potable à Grenoble

Six quartiers de Grenoble sont dotés de puits appartenant soit à des paroisses (chapelle Notre-Dame, des Cloîtres et de Saint-André), soit à des propriétaires privés qui doivent garantir leur accès à l'usage public. Deux fontaines complètent ces infrastructures élémentaires. Elles sont situées sur la rive droite de l'Isère et entretenues par les consuls administrateurs de la cité.

→ 1605

Premier projet d'adduction d'eau à Grenoble

François de Bonne de Lesdiguières, lieutenant général du Dauphiné alerte les consuls de Grenoble sur l'urgence d'amener des eaux de source dans la ville et de créer des fontaines.

Le 27 juin 1605 un bail est signé avec le maître-maçon Louis Bruisse, chargé de construire des équipements servant à « faire fluer la source Saint-Jean » en six endroits différents de la capitale dauphinoise. Mais en 1607, lorsque le maçon meurt noyé, une seule fontaine est en place sur l'actuelle place aux Herbes.

→ 1709

Début de l'emploi industriel du coke au Royaume-Uni, par Abraham Darby

En sidérurgie, le coke est principalement utilisé pour réduire le minerai de fer dans un haut-fourneau et obtenir de la fonte ou de l'acier.

→ 1731

Droits d'entrée pour les fers et l'acier transportés de Savoie en Dauphiné

Les droits pratiqués n'étant pas proportionnels au prix de ces marchandises, le roi décide de les modifier en fixant à quarante sols le quintal de fer en gueuse, quatre livres le quintal de fer et six livres le balon d'acier.

→ 1745

Edit sur les droits de marque apposés sur les cuivres

Cet impôt destiné à pourvoir les dépenses de guerre sera supprimé en 1748.

→ 1766

Création de la Fonderie de Jean Antoine Pascal, maître ferblantier à Grenoble

→ 1768

Jean Antoine Pascal est reçu dans la corporation des ferblantiers

Le 8 août, le Procureur du Roi prend acte de la nomination définitive de Jean Antoine Pascal au sein de la corporation des ferblantiers de Grenoble. Ces derniers élisent à tour de rôle un de leurs membres pour les représenter et percevoir des droits sur l'ouverture des nouveaux commerces : ce fut le cas de Pascal en 1785.

Détail des infrastructures grenobloises liées à l'eau

Grenoble compte alors cinq fontaines, cinq puisards, c'est-à-dire des égouts permettant la récupération des eaux de pluies et des eaux usées, et 10 pompes. Les quantités d'eau fournies restent cependant insuffisantes et la qualité fait elle aussi l'objet de plaintes répétées.

→ 1771

Les Grenoblois sensibles à la qualité de l'eau

En 1771, deux maîtres ferblantiers chargés de l'entretien et de la réparation des fontaines, Jean Roux et Jean Monnet, relaient aux consuls le mécontentement de la population qui se plaint des « eaux des fontaines absolument toutes troubles ». Les deux ferblantiers demandent en conséquence l'exécution de nouveaux travaux.

→ 1792

Recensement d'« Antoine Pascal, ferblantier » dans la liste des notables de Grenoble

En 1795, Pascal, désavoué, ne fait plus partie du comité de surveillance de la ville.

→ DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE

État de l'eau potable à Grenoble

Huit fontaines et un grand nombre de puits privés alimentent les 23 000 habitants de Grenoble. Le débit d'eau de la source Saint-Jean reste insuffisant tandis que la municipalité, par souci d'économie budgétaire, se livre à une réfection ponctuelle des équipements au lieu d'engager de nouveaux travaux d'adduction. Les possibilités techniques et la configuration territoriale de Grenoble constituent également un frein à la mise en œuvre d'un système d'approvisionnement global à l'échelle de la cité.

→ 16 JUIN 1822

Léon Pascal devient membre de la société l'Enclume et le Marteau

Le 1^{er} mai 1803, la société de secours mutuels L'Enclume et le Marteau est créée à Grenoble. Si elle s'adresse dans un premier temps uniquement aux gantiers, de nouveaux bureaux voient le jour les années suivantes. Le 9^e, créé en 1821, est chargé de représenter les serruriers, maréchaux, taillandiers, cloutiers, couteliers, chaudronnier, fondeurs, ferblantiers et armuriers de la ville. Dans la famille Pascal, Léon y adhère le 16 juin 1822, Auguste le 26 février 1839 et Jean-Auguste jusqu'à sa mort en 1878.

→ 1823

Ordonnance royale autorisant l'achat des sources à l'amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique

→ 1824

Jugement du tribunal civil de Bourgoin relatif à un défaut de paiement

Le 16 octobre 1824, le tribunal de Bourgoin condamne Michel Pourchier, cultivateur à Cessieux, et Vincent Astier, propriétaire à Bourgoin, à payer le billet à ordre souscrit par le premier et négocié par le second auprès de Léon Pascal, ferblantier à Grenoble. Pour garantir le versement des cent quarante-quatre francs septante cinq centimes, une hypothèque judiciaire est requise sur les biens de Michel Pourchier.

→ 1842

Auguste Pascal est condamné pour des retards de paiement

Par décision du tribunal civil de première instance de Paris, Auguste Pascal et Barthélémy Barthoin, négociant à Grenoble, doivent payer la somme de 1817,17 francs à Jean Joseph Antoine Caillot, marbrier à Paris.

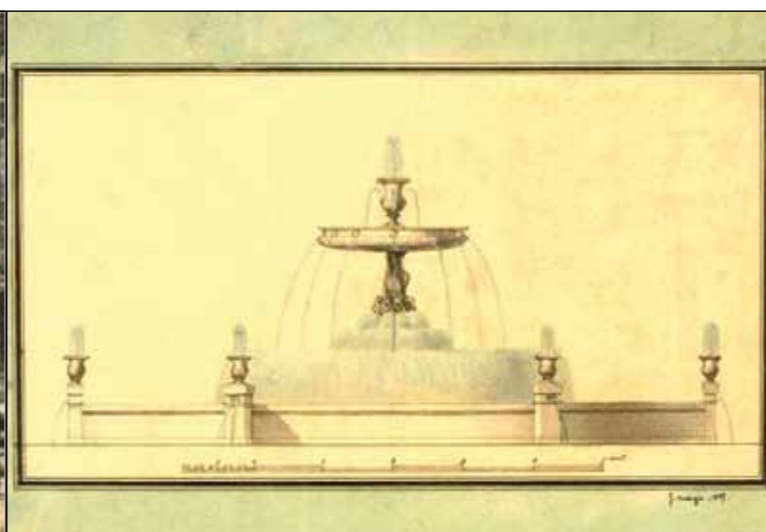
→ 1849

Le ferblantier Pascal fournit les magnaneries de la région

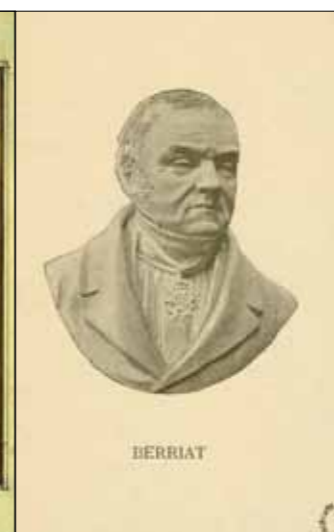
Le Traité des magnaneries de J. Charrel, professeur séricicole, publié en 1849, mentionne M. Pascal. Il indique que ce « ferblantier mécanicien à Grenoble » est, d'après lui, le premier à avoir fabriqué un grand nombre d'« incubatoires de graines » – décrits comme des caisses en fer blanc – servant à l'alimentation des vers à soie.



Fontaine de la place Grenette à Grenoble



Projet de construction de la fontaine du château d'eau, dessin aquarellé, 1825



Honoré-Hugues Berriat, 1835

→ 1801

Bon mentionnant Pascal Père, ferblantier à Grenoble

Le bon remis à Pascal par le mariage stipule qu'en cas de décès, Anne Boisset devient l'usufruitière de la moitié des biens appartenant à la succession de son mari.

→ 1811

Enquête sur les mines de fer et les forges du département de l'Isère

Le Ministre de l'Intérieur Montalivet demande au préfet de l'Isère d'adresser un questionnaire aux maîtres de forges pour recueillir divers renseignements sur les mines de fer et les forges du département.

→ 1822-1827

Plan du marquis Planelli de Lavalette pour l'adduction des eaux du Rondeau

Pour répondre aux besoins d'une population croissante, Charles Planelli de Lavalette, maire de Grenoble, confie à l'ingénieur Emile Gueymard la réalisation des travaux de forage et d'adduction des sources de la plaine du Rondeau, situées à 3,5 km de la ville. Les conduites d'amenée, les citernes et le château d'eau de la place Grenette sont achevés en 1827. Ils permettent de délivrer de l'eau en quantité suffisante et d'alimenter les nombreux robinets, fontaines et bornes-fontaines installés durant cette période. Néanmoins, sept ans plus tard, le débit d'eau est réduit de moitié à cause du manque d'entretien du réseau.

→ 1832

Mariage de Jean Auguste Pascal avec Anne Boisset

Le contrat de mariage stipule qu'en cas de décès, Anne Boisset devient l'usufruitière de la moitié des biens appartenant à la succession de son mari.

→ 1835

Réglementation Berriat

Honoré-Hugues Berriat, maire de Grenoble de 1835 à 1842, est à l'initiative de nombreux aménagements de voirie (pavage des rues, construction des quais de l'Isère, percement des anciens quartiers). Promulguée en 1835, la réglementation qui porte son nom dote les instances municipales de nouveaux moyens pour mieux contrôler les usages de l'eau et lutter contre l'insalubrité. Les pouvoirs locaux subissent en effet l'influence des industriels de l'hydroélectricité et des travaux publics qui tentent de faire financer les infrastructures nécessaires à leurs activités, rendant ainsi l'approvisionnement en eau tributaire des priorités économiques.

→ 1839

Projet de captation et d'adduction des eaux de la Romanche

La mairie de Grenoble prévoit de faire venir les eaux de la Romanche en ville pour mettre en mouvement 20 roues motrices utilisées par différentes industries, irriguer les jardins et les cours, nettoyer les rues et surtout, faire jaillir l'eau potable dans toutes les maisons et à tous les étages... un projet qui n'aboutira que bien plus tard !

→ 1850

Le « service public des eaux » encore cantonné aux bornes-fontaines

Au milieu du XIX^e siècle, l'eau à domicile est encore un privilège d'Ancien Régime. Pour assurer leur mission de salubrité, les communes cherchent d'abord à garantir la mise à disposition d'eau aux établissements publics (administratifs, hôpitaux, écoles) et aux bornes-fontaines qui forment alors le « service public des eaux ».

→ 1852

Pascal dépose un brevet pour une machine à gâcher le ciment

1854

Le projet Gentil d'adduction des sources Dalban

L'arrivée du chemin de fer à Grenoble entraîne une croissance démographique rapide de la population de la ville qui doit pourvoir à l'approvisionnement en eau des quartiers ouvriers. Dans ce contexte, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Gentil propose d'acheminer par gravité les eaux des sources Dalban. Le nouveau réseau est inauguré en 1854 mais, dès 1856, les habitants se plaignent du débit insuffisant. Gentil décide alors de réemployer d'anciennes citernes tandis qu'en 1866, la municipalité achète plus de 7 hectares au Syndicat des digues de la rive droite du Drac pour accroître la superficie du champ des sources.

1855

Grenoble compte 18 ferblanteries

Elles emploient 20 ouvriers de plus de 15 ans dont le salaire moyen est de 2,50 F par jour.

1856

Création de Pont-à-Mousson

Frédéric Mansuy crée à Blénod-Lès-Pont-À-Mousson, en Lorraine, une forge qui fabrique de la fonte et du fer à partir des minerais extraits à Marbache. En 1859, Xavier Rogé, un ingénieur recruté par Frédéric Mansuy, prend la direction de l'usine. Après avoir redressé une affaire au bord de la faillite, il l'oriente vers la fabrication de tuyaux de fonte et introduit à Pont-à-Mousson la technique de fusion verticale des tuyaux qu'il rapporte d'Angleterre en 1866 et perfectionne.

→ 1868

Découverte d'une nouvelle source sur la rive droite de l'Isère

Elle est achetée par la mairie de Grenoble qui l'utilise avec la source Saint-Jean pour alimenter le quai des Allobroges jusqu'au milieu des années 1920. Mais la croissance démographique et la faiblesse du débit saisonnier rendent bientôt nécessaires de nouveaux aménagements.

→ 1878

État du réseau à Grenoble

Grenoble possède 30 kilomètres de tuyaux de distribution, 8 fontaines monumentales (places de la Cymaise, de l'Étoile, de Gordes, de Verdun, Grenette, Notre-Dame, Sainte-Claire et Saint-Louis) et 245 bornes réparties dans l'ensemble de la ville. Les 45 000 habitants disposent alors de 200 litres d'eau par jour et par personne. Le nombre d'abonnés (500) reste cependant peu élevé. Si l'eau est abondante, la faible pression ne permet pas en effet de desservir les étages des immeubles. Ce sont donc essentiellement les commerçants et artisans installés aux rez-de-chaussée qui bénéficient de l'eau à domicile, souvent indispensable à leur activité.

→ 1881

Jean-Louis Bayard installe sa fonderie au 37 rue de la Villardière à Lyon

Il fabrique en sous-traitance la garniture en laiton, le couvercle et le robinet des « bouillottes » ainsi que la barre sèches des « noirs fourneaux », plus tard baptisés « cuisinières ».

→ 1882

Après un premier refus, Pascal dépose un brevet d'invention pour un raccord servant à opérer la jonction des tuyaux de pompes à incendie, d'arrosage et de conduites d'eau sous pression

Création du Service de la voirie et des eaux

Il fixe le tarif des abonnements et élabore un projet de règlement général des eaux déterminant les modalités de distribution. L'enjeu de l'approvisionnement étant avant tout social, l'idée est de fournir de l'eau le plus largement possible, à toutes les catégories sociales d'usagers, de nuit comme de jour. Deux types de prestations sont ainsi proposées : le robinet jauge ou compteur avec écoulement continu mais faible débit, ou bien le robinet d'évier libre intermittent, ouvert par l'usager en fonction de ses besoins.



Gare de Grenoble, 1860



Fontaine du square de la place Victor Hugo, 1885



Robinet-jauge, 1887

ANNÉES 1860-1870

La demande de tuyaux en fonte explose avec l'urbanisation des villes

L'urbanisation de la France entraîne d'importants besoins en tuyaux dans le domaine des conduites d'eau potable et de gaz ainsi que pour l'évacuation des eaux usées.

18 JANVIER 1865

Pascal Père et Fils demandent au Préfet de l'Isère l'autorisation d'installer une chaudière

De la force « d'un cheval » vapeur, cette machine est destinée à « mettre en mouvement les tours et autres engins nécessaires à la fabrication de cuivreries » dans leur atelier, situé au rez-de-chaussée du n°28, rue du Lycée. Au même étage se trouvent l'entrepôt et le magasin des Pascal, ainsi qu'une épicerie appartenant à un certain M. Souguet.

Le 25 janvier de la même année paraît un décret relatif aux chaudières à vapeur rendant plus souple leur usage et installation. La demande des Pascal peut alors être remplacée par une simple déclaration écrite.

1866

Jean Auguste Pascal Fils acquiert une maison au 5 rue Casimir Périer

Il l'achète à un certain Joseph Lisle-Palette pour la somme de 8 800 F.

Apparition des bornes en fonte avec des robinets droits à bec long qui concurrencent celles en pierre à bec courbe.

→ 10 MAI 1878

Mort de Jean Auguste Pascal à son domicile grenoblois

Le procès-verbal notarial dressé le 16 novembre 1878 fait état des opérations de comptes, liquidations et partage de la succession entre les héritiers de Jean Auguste Pascal, parmi lesquels sa veuve Anne, dite Adèle Boisset, et son fils, Jean Auguste Pascal, fondateur de cuivre à Grenoble. La maison paternelle sise au 28 rue du Lycée est partagée en 5 lots vendus aux enchères publiques dont le premier – un magasin situé au rez-de-chaussée – est adjugé à Jean Auguste Pascal fils contre la somme de 18 200 F.

→ 1879-1889

L'adduction des eaux de Rochefort

L'alimentation en eau des vieux quartiers de Saint-Laurent et Perrière, partiellement raccordés, s'invite au cœur des débats du conseil municipal. Situées à une dizaine de kilomètres sur les communes de Varcès et d'Allières-et-Risset, les sources dites de Rochefort font l'objet d'une convention qui accorde à la ville de Grenoble un titre de propriété absolue moyennant une rente annuelle et perpétuelle. Pour se donner les moyens de réaliser les travaux d'adduction, la ville contracte un emprunt de deux millions de francs et se démarque de l'orientation prise par des villes comme Paris ou Lyon, qui ont recours à des compagnies pour l'exploitation des concessions. Joseph Thiervoz, responsable du service des eaux et de la voirie, engage en 1883 un chantier qui s'achève en 1889. En 1886, les premiers tuyaux de distribution intérieure sont installés : les diverses rues de la ville sont peu à peu équipées de canalisations pour amener l'eau à domicile et l'exploitation démarre.

→ 1884

La municipalité grenobloise commande des bornes-fontaines « d'un modèle gracieux » pour équiper les squares de la ville

Parallèlement aux considérations hygiénistes et sociales liées à l'eau, l'embellissement de la ville est aussi au cœur de la politique grenobloise de développement de l'adduction. Les commandes de bornes-fontaines sculptées avec jets d'eau en sont un bon exemple.

→ 1885

Jean Auguste Pascal acquiert un immeuble jouxtant la Place de Metz (au sud) et la rue Casimir Périer (au nord-ouest)

L'acte de vente du 2 octobre 1885 stipule que la maison vendue pour la somme de 24 000 Francs par M. Germain et Melle Astay comporte une cave, un rez-de-chaussée, un étage, un niveau de combles et un terrain sur lequel se trouve des dépendances « appartenant, pour la partie servant d'habitation, au locataire, et pour la partie servant d'atelier et entrepôt, aux propriétaires ». Depuis 1880, un local est en effet loué à la famille Gris, des fabricants de pâtes alimentaires.

1886

Pont-à-Mousson devient une société anonyme

En 1886, la Société, jusqu'alors en commandite, est transformée en Société anonyme et prend la raison sociale qu'elle possède encore aujourd'hui.

Bayard fabrique et commercialise des robinets en bronze et des pompes pour les viticulteurs

Face à une demande des vignerons qui souhaitent remplacer la robinetterie en bois, Jean-Louis Bayard propose des articles de cave en bronze (métal noble) dont les robinets de cuves et de barriques appelés « fontaines ». Il enrichit son catalogue de produits à la fin du siècle en commercialisant une pompe de transvasement pour le vin à bras puis à moteur. Pour ce dernier modèle, il dépose un brevet en 1900 – le premier de l'entreprise – pour un dispositif d'accouplement moteur/pompe.

1886-1889

Remodelage complet du réseau de distribution à Grenoble

Les travaux entrepris se traduisent par l'équilibrage des pressions et le maillage systématique des canalisations d'eau potable dans la ville.

→ 1890

Dégâts occasionnés dans l'immeuble Pascal place de Metz

Suite aux travaux d'excavation menés par les frères Bondat, gantiers à Grenoble, des lézardes apparaissent sur les murs et le dallage de l'immeuble dont Pascal est propriétaire, notamment dans le local sous-loué à M. Bouvier. Ce dernier s'est installé depuis 1889 dans la partie précédemment occupée par la famille Gris, dont il a racheté l'affaire de pâtes alimentaires. Dans le constat des réparations à effectuer, la présence d'un atelier appartenant à Pascal est mentionnée : celui-ci se trouve en partie sur cour et possède une cave.

Utilisation de tuyaux en ciment armé pour l'adduction d'eau

La fonte est dominante dans les diamètres de distribution, tandis que le ciment armé sert aux adductions de très grands diamètres.

Le cahier des charges et série de prix pour les travaux communaux de la ville de Grenoble référence des produits de la fonderie Pascal

Dans la catégorie des robinets de jauge, on trouve la mention d'un « robinet de jauge en bronze, système Pascal » dont le prix d'application s'élève à 14 F et d'un robinet d'évier de même système « comprenant le régulateur de jauge », vendu 8,50 F l'unité.

→ 1897

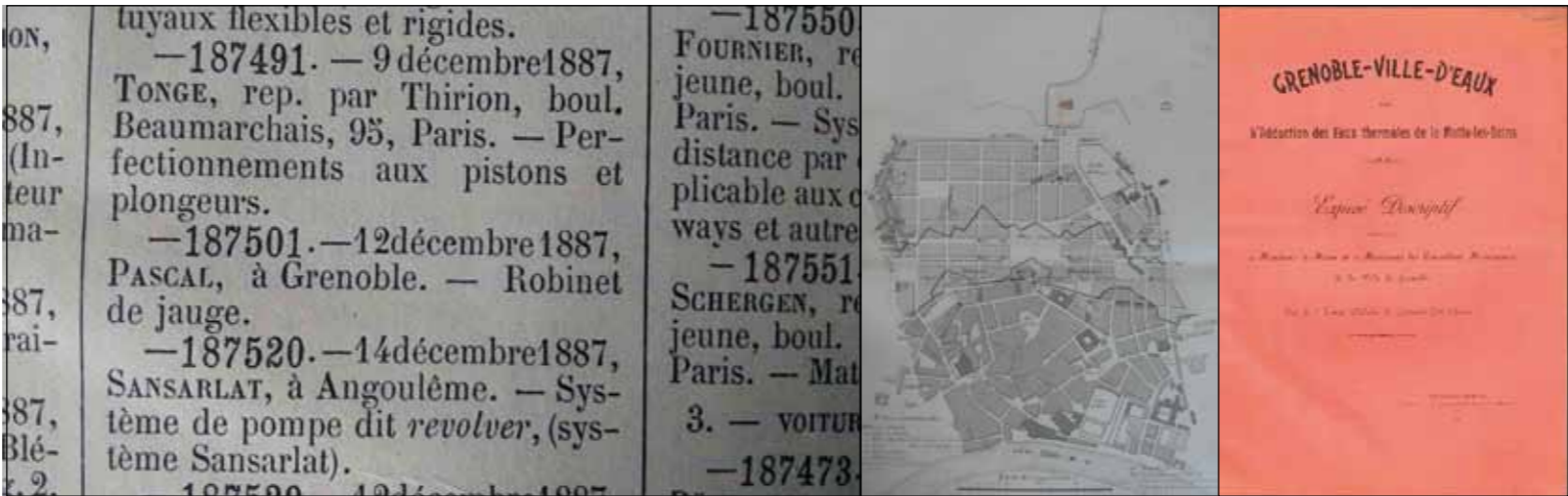
Mille litres d'eau disponibles par jour et par habitant à Grenoble

La production d'eau a été multipliée par 5 depuis 1882, avant le début des travaux d'adduction des eaux de Rochefort. L'accès à l'eau devient un service payant et génère des retombées financières pour la municipalité. Le règlement fixe à 24 F l'obtention d'un robinet évier libre et intermittent pour un foyer d'un seul individu, auquel il convient d'ajouter un supplément de 2 F par personne (domestiques et enfants de plus de 7 ans compris). Le prix de l'abonnement n'est donc pas indexé sur la consommation réelle mais varie en fonction de la valeur des loyers. L'eau arrive surtout dans les cuisines, l'installation de tout robinet supplémentaire coûtant entre 10 et 12 F.

→ 1900

Répartition des abonnements à Grenoble

En 1900, on compte 7 440 abonnements pour robinets de ménage à écoulement libre et intermittent, 349 robinets de paliers, 1918 robinets de jauge à écoulement continu et 200 compteurs à écoulement facultatifs, ces deux derniers modes de délivrance concernant essentiellement les usages industriels et commerciaux. Avec au total 9 907 abonnements pour 63 417 habitants, la ville dispose d'un abonné sur près de 6 citoyens. Malgré la croissance des abonnements, l'accès à l'eau reste marqué par des disparités importantes. Les habitants des quartiers extra-muros ou du quartier de la gare réclament encore des bornes-fontaines au début du XX^e siècle tandis que les étages élevés où résident souvent les ouvriers ne sont pas desservis en eau.



Brevet robinet-jauge, 1887

Travaux liés au projet de captation des eaux de la Romanche

Exposé descriptif sur l'adduction des eaux thermales de la Motte les Bains, 1800

1887

12 décembre : Jean Auguste Pascal dépose un brevet pour le robinet jauge

Destiné à « régler le débit des différents robinets d'une distribution d'eau », ce système est perfectionné le 7 août 1889 et étendu aux « orifices d'une distribution d'eau » le 5 décembre 1895. En parallèle, un nouveau brevet est déposé le 26 novembre 1895 pour un « robinet de jauge servant à mesurer le volume d'eau d'un branchement greffé sur une conduite d'eau forcée ».

1888

Pascal loue un entrepôt à M.M Vicat et Cie, fabricant de ciment, au n°9 de la place de Metz

Les locaux abritent un dépôt de ciment, une remise et un logement pour le gardien.

→ 1893

Le raccordement des particuliers au réseau d'eau grenoblois s'accroît

En 1893, Grenoble contracte un emprunt de 5 340 000 F dont une partie (100 000 F) est allouée à l'établissement de nouvelles conduites d'eau pour les maisons récentes, dotées de colonnes montantes.

→ 1894

Le tribunal civil de Grenoble autorise Jean Auguste Pascal à résilier le bail de M. Bouvier, fabricant de pâtes alimentaire place de Metz

En 1892, les frères Bondat se plaignent du bruit de la machine à vapeur qu'utilise M. Bouvier dans sa fabrique de pâtes, contiguë à leur domicile. Les experts dépêchés par le tribunal de Grenoble constatent que ces nuisances sont dues au mauvais état de la machine, nécessitant des réparations. En 1893, M. Bouvier décide brutalement d'arrêter son activité et demande à Auguste Pascal, domicilié au 4 rue Casimir Périer, de lui verser des dommages et intérêts. En outre, il commence à démonter ses machines et à les revendre sans autorisation. L'affaire est portée en justice et le tribunal condamne Bouvier à verser la somme de 1000 F à Pascal « tant pour jouissance des lieux loués que pour indemnité de résiliation ».

Catalogue des produits vendus par l'entreprise

En 1894, la fonderie de cuivre et de bronze Pascal se trouve au 5 rue Casimir Périer et au 1 place de Metz. Elle commercialise des robinets-vannes et appareils en tous genres destinés aux fontaines, des pompes à incendie, des pompes à pression d'air pour la bière, du matériel de plomberie pour l'eau et le gaz, des « appareils inodores », des tuyaux en caoutchouc, étain, plomb et cuivre, des béliers hydrauliques et des articles de robinetterie générale, dont le fameux robinet de jauge breveté.

→ 1900

Présentation d'un projet d'adduction des eaux thermales de La Motte

L'idée de faire venir les eaux thermales de la Motte-Saint-Martin à Grenoble n'est pas nouvelle. Déjà au XIX^e siècle, le baron Fourier, préfet de l'Isère, et M. Berriat, ancien maire de la ville, œuvrent à sa réalisation mais, par suite d'une erreur de jaugeage, ce projet est mis de côté. Il est à nouveau relancé en 1900 par le « Comité d'Études de Grenoble Ville d'Eaux » avant d'être définitivement abandonné en 1914.

La Société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, principal fournisseur de la ville de Grenoble

Elle fournit notamment les prises d'incendie et bouches d'arrosage en fonte installées dans l'espace public. Vingt-cinq ans plus tard, celles-ci sont toujours absentes de certaines portions de la ville malgré un programme général de répartition établi en 1914 à l'initiative du Service des Eaux.

→ 1900-1908

Nouveaux investissements dans l'extension du réseau d'adduction d'eau

Pour répondre aux demandes des habitants et des industriels, les réseaux des quartiers extramuros de la Capuche, de la Bajatière et de la Croix-Rouge sont équipés de nouvelles conduites permettant d'assurer leur interconnexion. À l'est de la ville, le réseau du quartier de l'Île-Verte est profondément transformé : le nombre croissant d'abonnés entraînant une diminution de la pression des eaux, des canalisations supplémentaires sont installées pour alimenter l'hôpital de La Tronche et l'hôpital militaire. En outre, la pression insuffisante sur le boulevard Gambetta et la rue d'Échirolles conduit l'administration municipale à remplacer les eaux du Rondeau par celles de Rochefort.

→ 1901

Distinction des usages de l'eau

En 1901, l'emploi du robinet de jauge ou du compteur est imposé pour les consommations industrielles et dans les établissements où l'eau peut être employée à d'autres usages que domestiques. Au niveau de la pose des conduites, la différence est faite entre les voies privées et publiques. Les habitants concernés doivent s'engager, selon les cas, à payer des abonnements pendant trois ans, correspondant au quart ou à la moitié des dépenses engagées par la ville. Le système de majoration en fonction du nombre de personnes d'un foyer est quant à lui remplacé par une grille tarifaire qui tient davantage compte du niveau de vie général des abonnés.

→ 1906

4 décembre : Création de l'association ouvrière de production des ouvriers ferblantiers et zingueurs

Cette association comporte à l'origine 8 membres sociétaires et 3 à 8 ouvriers auxiliaires selon l'importance des travaux exécutoires commandés par la ville de Grenoble. Malgré un chiffre d'affaire allant croissant, elle est dissoute en 1912, à la mort de son directeur, M Gaillard.

Grenoble compte plus de 10 000 abonnés

Les abonnements individuels se multiplient dès la fin du XIX^e siècle grâce à une politique des prix incitative qui permet de couvrir les frais d'adduction et d'installation de colonnes montantes. Le nombre de bornes-fontaines diminue quant à lui au fur et à mesure que l'arrivée d'eau se généralise dans les immeubles.

→ 1908

La régie prend le pas sur la concession pour la production d'eau potable

Plus de la moitié des villes gèrent leurs services d'eau sous forme de régie et non de concession.

→ 1921

Lutte contre la pénurie d'eau par la municipalité de Grenoble

Deux années consécutives de sécheresse conduisent la municipalité de Grenoble à prendre des mesures contre le gaspillage d'eau potable : 150 bornes publiques et 1 800 fontaines sont ainsi munies de poussoirs et de robinets. En parallèle, les « cantonniers hydrauliques » procèdent au réglage des jauges à écoulement continu et contrôlent les abonnés au robinet intermittent. Gare aux fraudes ! L'amende à payer équivaut dans ce cas à deux fois le prix de l'abonnement. Néanmoins, ces mesures ne permettent pas d'éviter une nouvelle pénurie en 1929, due en partie au manque de pression dans le réseau de distribution et à l'insuffisance des moyens de captage et d'amenée des eaux de Rochefort.

→ 1923

Établissement de plans détaillés du réseau d'adduction d'eau

Les plans réalisés à l'initiative du Service de la voirie et des Eaux indiquent l'emplacement des conduites, vannes, dégorgeoirs, bouches à clé, bornes fontaines, bouches d'arrosage et autres éléments du réseau grenoblois.

→ 1928

Pont-à-Mousson domine la production de tuyaux en France

Au lendemain de la guerre, Pont-à-Mousson étend son influence sur les autres producteurs français de tuyaux (Bayard, Périgord, Aubrives-Villierupt) et crée une filiale d'études et de contrôle des marchés nommée Eaux et assainissements. Surtout présente dans les charbonnages au XIX^e siècle, elle est également actrice dans le secteur de la sidérurgie.

Création du Comité Hygiène et eaux à Grenoble

Pont-à-Mousson initie la naissance de ce comité qui s'apparente à un groupe de pression dirigée sur les décisions parlementaires

→ 1929

Création du syndicat des eaux des Abrets et des environs

→ ANNÉES 1930

Invention du procédé de centrifugation pour la fabrication des tuyaux en fonte

Cette innovation technique majeure, réalisée au Brésil, remplace la technique de la coulée verticale. La force centrifuge est utilisée pour mouler les tuyaux avec une arrivée régulière de métal. Ce mode de fabrication devient universel dans les années 1950.



René CHAMPLY - L'eau à la Campagne



Borne fontaine à volant 1918-1939



Fontaines lumineuses construites dans le cadre de l'exposition internationale de la houille blanche, Pascalat, 1925



Compteur et accessoires Vaudrey

→ 1901

Invention du robinet « anti-gaspilleur » de Bayard

Les frères Bayard déposent un brevet (au nom de leur père Jean-Louis) pour un robinet perfectionné destiné à la distribution de l'eau potable dans les collectivités, cours d'immeubles, écoles, casernes, gares. Ce robinet, dont le mécanisme s'inspire du régulateur à boules d'une machine à vapeur, permet d'éviter le gaspillage de l'eau dans l'espace public. En 1910, les frères Bayard déposeront un nouveau brevet dotant leur borne-fontaine d'un important perfectionnement : un brise-charge appelé « boîte à trop plein ». L'intérêt de ce dispositif est notamment d'empêcher la mise en pression de l'eau à la sortie du dégorgeoir. C'est à cette occasion que la borne-fontaine prendra sa forme quasi définitive, c'est-à-dire cylindrique.

→ 1905

Le robinet à décharge automatique des frères Bayard

Avec l'accord de son père, Jean-Edouard Bayard installe un atelier avec une fonderie au 139 rue Bugeaud, pour fabriquer des pompes tout liquide et un robinet à décharge automatique, qui permet le réglage et l'arrêt du débit à distance, sans risque pour la pompe.

→ 1912-1913

Captages complémentaires des sources de Rochefort

Face aux besoins croissants en eau des habitants, Grenoble procède à des captages complémentaires des sources de Rochefort. En considérant tous les travaux engagés depuis les années 1880, le coût total des adductions des eaux de Rochefort s'élève à 3 324 000 F.

→ 1918-1939

Le marché des bornes-fontaines gagne les communes rurales

À partir de 1918, l'alimentation en eau potable devient une priorité pour les communes rurales, ce qui fait décoller le marché des bornes fontaines. Si Paris et les grandes villes disposent de réseaux desservant des bornes et la majorité des immeubles, ce n'est pas le cas dans les villages. Aussi la borne-fontaine, très souvent équipée d'une prise d'incendie, est-elle plébiscitée dans ces secteurs.

→ ANNÉES 1920-1930

Évolution des matériaux et des techniques de fonte des tuyaux

Au cours des années 1920 et 1930, la demande croissante en bornes-fontaines exige de plus en plus de pièces de fonderie. L'acier et la fonte s'imposent pour la fabrication des grosses canalisations. Les petits diamètres (inférieurs à 40 mm) sont quant à eux réalisés en plomb et en acier. Parallèlement, les techniques de fonte des tuyaux évoluent : on passe du moulage « à plat » au moulage debout et on commence à voir apparaître les tuyaux obtenus par centrifugation dans des moules métalliques. Ils sont plus étanches mais restent fragiles. L'acier soudé, lui, est plébiscité pour sa résistance et son étanchéité.

→ 1925

1^{er} octobre : le Service de la Voirie et des Eaux de Grenoble commande des fournitures et tuyaux à l'entreprise Pascal pour un montant total de 4 598 F

Commercialisation des tuyaux en béton armé à âme en tôle

Inventé en 1893 par Aimé Bonna, ils sont commercialisés à partir de 1925 par la Société des Tuyaux Bonna. Ils ont un diamètre de 25 cm et sont capables de supporter une pression de 15 bars.

→ 1927

Pont-à-Mousson adopte le procédé de fabrication des tuyaux par centrifugation

Le début de la taylorisation se fait concomitamment avec l'instauration du procédé de fabrication des tuyaux par la technique de la centrifugation chez Pont-à-Mousson, dernière grande firme à le mettre en pratique ! Elle est déjà pratiquée partout en Europe.

→ 1930

Description du robinet de jauge Pascal dans le catalogue tarifaire de l'entreprise

Contrairement aux autres produits du catalogue, le robinet de jauge Pascal fait l'objet d'un véritable argumentaire de vente, détaillant son fonctionnement à l'aide de schémas, vantant ses mérites et décrivant l'opération de jaugeage.

Généralisation du modèle de borne-fontaine « à volant »

Dès 1930, la moitié des fabricants de bornes proposent un modèle à volant, directement hérité de Bayard, qui devient de fait la référence dans la spécialité. Le système centrifuge, plus cher et parfois contesté car trop ludique – les fontaines à proximité des écoles débitent trois fois plus d'eau que les autres ! – souffre de la concurrence du bouton de manœuvre tournant ou levant.

→ 1935

Disparition progressive de la jauge au profit du compteur à Grenoble

L'enquête sur le prix de l'eau potable menée en juin et juillet 1935 nous apprend que Grenoble compte à cette date 100 000 habitants et possède un réseau de canalisations de 120 km. La tarification assez complexe rend difficile l'établissement du prix au m³ tandis que, depuis le 1^{er} janvier 1930, la jauge tend à être remplacée par les compteurs, au nombre de 14 000 en 1935.

Décret du 8 août sur la protection des eaux souterraines

Il interdit la réalisation de puits ou sondage de plus de 80 m de profondeur afin de préserver et rationaliser l'usage des ressources en eaux souterraines. Il s'applique uniquement aux départements de la région parisienne, du Nord, de la Gironde et de la Réunion mais peut être étendu, comme le souhaite le Préfet de l'Isère en 1964.

→ ANNÉES 1960

Du réseau gravitaire au réseau sous pression

Durant la première moitié du XXe siècle, les villes et villages sont surtout dotés de réseaux gravitaires à écoulement libre ou à très basse pression alimentant des fontaines permanentes. Ce système, qui limite la localisation des points de distribution et utilise peu d'éléments de robinetterie, sous-tend un énorme gaspillage d'eau. L'apparition de tuyaux et de robinets à peu près étanches et suffisamment résistants va favoriser l'essor des réseaux sous pression, principalement au début des années 1960 du fait de l'accélération de l'urbanisation et du développement de l'habitat collectif.

La fonderie réalise le moulage de l'épée de la statue de Napoléon, dérobée à Laffrey, sous le contrôle des Monuments historiques

→ 1961

21 juin : constitution de la société anonyme les « Établissements G. Christaud »

Le 5 et le 21 juin, deux assemblées constitutives entérinent les statuts de la société anonyme fondée par Gaston Christaud et Magdeleine Christaud sous le nom d'« Établissement G. Christaud ». L'entreprise place de Metz est intégrée avec son fonds de commerce et son stock à la nouvelle entité dont l'activité porte sur : le traitement et la fonderie de tous métaux non ferreux, l'industrie et le commerce de la robinetterie et de la mécanique ainsi que la fabrication, l'achat et la vente de tous matériels et produits destinés à véhiculer, stocker, mesurer, compter et traiter tous types de fluides.

→ 1964

Deux ouvriers des Établissements Christaud reçoivent la médaille du travail

Le 23 décembre 1964, Victor Basset, salarié à la robinetterie depuis 50 ans, et Louis Ambregni, présent dans l'entreprise depuis 30 ans, reçoivent des mains de Gaston Christaud la médaille d'or du travail et celle de vermeil. Dans les locaux de la place de Metz, l'ambiance est à la fête et les employés ne manquent pas de trinquer pour féliciter ces employés modèles !

Loi sur la répartition des eaux et la lutte contre leur pollution

Cette loi aboutit à la création de six circonscriptions administratives associées aux grands bassins hydrographiques : les futures agences de l'eau. Elles sont chargées de rationaliser l'utilisation de la ressource, de protéger les milieux aquatiques et de lutter contre la pollution.

Nouveau projet d'adduction à Grenoble

À cette date, l'approvisionnement en eau reste problématique à Grenoble à la fois pour des raisons techniques et financières. Les équipements accusent un retard conséquent – le réseau d'adduction du Drac n'a pas été refait depuis 1880 – tandis que le prix du m³, fixé à 0,30 F, ne permet pas à la ville d'obtenir de prêt.

→ 1947

Création du SIERG

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise est chargé d'organiser la distribution d'une eau de qualité entre les différentes communes adhérentes, au nombre de 7. Les années suivantes, il exploite les ressources de la basse vallée de la Romanche, engage des travaux d'extension du réseau et étend son périmètre d'action à de nouvelles communes.

→ 1948

Prospection de la nappe de la Romanche aux îles de Falcon et exécution d'un troisième puits de captage

Le PVC fait son apparition

Le tube PVC commence à se développer après la Première Guerre mondiale. L'utilisation des premiers thermoplastiques (chlorures de polyvinyle ou PVC) dans les canalisations date de 1937 en Allemagne et 1948 en France.

→ 13 JANVIER 1949

Décès de Georges Louis Pascal et vente de l'entreprise à Gaston Christaud

Gaston Christaud, un industriel grenoblois, devient propriétaire de l'entreprise G. Pascal suite au décès de ce dernier, survenu le 15 juillet 1948. Il l'acquiert à sa veuve, Adèle Pascal, pour la somme de 602 688 F.

→ 1936

En France, 290 syndicats d'eau potable regroupent 1 641 communes

C'est peu au regard des 1 674 syndicats d'électricité qui réunissent alors, en comparaison, 21 011 communes !

→ 1939

Pont-à-Mousson investit dans les tuyaux en amiante-ciment

Pont-à-Mousson prend des participations dans Everit, un fabricant de tuyaux en amiante-ciment, grands concurrents des tuyaux en fonte.



Place de Metz



Borne incendie Bayard



Statue de Napoléon, 1960



Bouche arrosage fonderie Pascal



Vanne hydrobloc, 1972

→ 1940

Abandon des sources du Rondeau

La croissance démographique et la baisse de niveau de la nappe phréatique expliquent cet abandon.

Apparition des premiers tuyaux en polyéthylène en Angleterre

Ils se généralisent pour la réalisation des branchements après la Seconde Guerre mondiale.

→ 1946

Gaston Christaud-Pipola reprend à bail la fonderie de cuivre de Georges Louis Pascal pour une durée de 18 ans

À cette date, la fonderie située aux 1, 3 et 5 place de Metz emploie une douzaine de salariés à des postes de « magasinier », « manœuvre fondeur », « ajusteur », « contremaître fondeur » ou encore « plombier-sanitaire ». Le premier immeuble possède un entrepôt, un atelier d'usinage, une forge et un atelier d'affutage tandis que la totalité du rez-de-chaussée du n° 3 est dévolue à un atelier de fonderie et à un magasin. Ce dernier permet d'accéder au n° 5 où se trouvent un bureau et un autre entrepôt.

Nationalisation du secteur énergétique

Après la nationalisation, l'eau devient la première prérogative des communes en lieu et place de l'électricité et demeure, jusqu'à la fin des années 1980, le principal moteur de l'intercommunalité.

→ 1950

Pont-à-Mousson invente la fonte ductile

La société acquiert un contrat de licence lui permettant de produire, grâce à l'utilisation de magnésium, un nouveau type de fonte plus légère et surtout moins cassante que la fonte traditionnelle. C'est la naissance de la fonte ductile.

→ 1950-1960

La borne-fontaine laisse place au poteau d'incendie

Dès les années 1930, les économistes remettent en cause la gratuité de l'eau. Cette idée, jointe à la généralisation de l'eau à domicile, entraînent la disparition progressive des bornes-fontaines. Celles équipées d'une prise d'incendie résistent plus longtemps, avant d'être remplacées par des bouches et poteaux d'incendie.

→ 1951

Multiplication des poteaux d'incendie

S'appuyant sur la circulaire interministérielle de 1951 relative à l'aménagement, l'entretien et la vérification des points d'eau servant à lutter contre l'incendie, les pompiers demandent l'augmentation des prises d'eau dans les villes. Les poteaux incendie sont notamment capables de débiter 60 m³/h pendant deux heures d'affilée !

→ 1955-1956

La ville de Grenoble commande à Christaud des pièces de fonte et de robinetterie de cuivre nécessaires à l'entretien du réseau

Le premier des deux marchés porte également sur les réparations d'appareils de robinetterie et de fontainerie gérés par le Service des Eaux. Parmi les pièces livrées figurent des bouches d'arrosage, des jets poussoirs de bornes fontaines ou encore des robinets de prise et d'arrêt.

→ 1961

Première réunion du conseil d'administration

Le 21 juin a également lieu la première réunion du conseil d'administration, au cours de laquelle Gaston Christaud est nommé Président du CA et administrateur de la société aux côtés d'André Christaud et de Charles Soulier.

Arrêt de la distribution d'eau dans un quartier de Grenoble

Des travaux de terrassements sur l'avenue Jean Perrot causent la rupture d'une canalisation située sous l'avenue Jean Perrot.

→ 1964

Inventaire du stock

Le montant total du stock arrêté au 31 décembre 1964 s'élève à 500 848,42 Francs contre 11 615,54 Francs dix ans plus tôt à la même date.

Renouvellement du bail de location place de Metz

Le nouveau bail conclu avec M. Pennequin, propriétaire des immeubles sis aux n°1 et 3 de la place de Metz, porte sur une durée de 9 ans concerne les immeubles. Deux ans plus tard, en 1966, la société loue en complément des locaux situés au rez-de-chaussée et au premier étage du n°3 de la rue Casimir Périer, limités au sud par la propriété Pascal.

Les Établissements Christaud acquièrent un local au 40 rue Claude Genin à Grenoble pour créer un dépôt de fontes et de pièces lourdes

Cet entrepôt situé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation sera revendu en 1973.

→ ANNÉES 1970

Un nouveau mode de gestion : l'affermage

Après les lois de décentralisation, les grandes villes abandonnent la régie et se tournent vers des contrats d'affermage souvent agrémentés de clauses concessives. Auparavant plus répandu dans les communes rurales, l'affermage est le mode de gestion qui permet de développer à plusieurs la distribution d'une eau traitée.

→ 1970

Fusion de Pont-à-Mousson et de Saint-Gobain

Pont-à-Mousson fusionne, à parité, avec le groupe verrier Saint-Gobain. Cette opération intervient après la décision prise par le premier en 1964 de se désengager de la sidérurgie. La production de fonte (hauts fourneaux) reste ancrée dans la commune de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

→ 1972

Henri Sougey devient l'actionnaire majoritaire de Christaud

Après le départ de Gaston Christaud, Henri Sougey, un financier, rachète l'entreprise. Il fait dresser un état des lieux des bâtiments de la place de Metz qui s'avèrent en très mauvais état : les murs sont décrépis ou fissurés, le toit affaissé, les chéneaux tordus et de nombreuses vitres brisées.

→ 1972

Mise au point de la vanne Hydrobloc

S'inspirant d'un appareil de régulation polyvalent découvert dans une revue technique américaine, l'ingénieur Maurice Sadoulet met au point une vanne à membrane et clapet, brevetée sous le nom de Hydrobloc. En fonction de l'usage recherché, celle-ci peut servir de réducteur, de stabilisateur, de déchargeur de pression ou encore de robinet de remplissage. Malgré ces atouts, elle ne rencontrera pas le succès commercial escompté.

La SAMSE crée l'activité Travaux Publics

Sous l'impulsion de Gaston Chappellaz qui est entré à la SAMSE en 1960, à l'âge de 16 ans, l'activité Travaux Publics voit le jour au dépôt de Saint-Martin d'Hères, récemment construit.

→ 1973

Déménagement des Établissements Christaud à Echirolles

Le siège social est transféré dans les nouveaux locaux situés au 3 rue Fernand Pelloutier le 11 mars 1974. Dès lors, l'entreprise cesse d'être une fonderie et sous-traite la fabrication de ses produits.

→ 1985

Bayard domine la robinetterie-fontainerie française

L'entreprise dépasse Pont-à-Mousson de justesse sur ce marché grâce aux poteaux d'incendie et aux appareils de régulation.

→ 1990

L'eau potable est disponible partout en France

La desserte en eau potable du territoire français est quasi-généralisée.

60 % des unités de distribution de l'Isère délivrent une eau non satisfaisante

Les mesures effectuées par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) dans les eaux de l'Isère ont permis d'obtenir ce résultat qui relance le débat sur la question essentielle de la qualité des eaux.

→ 1992

Gaston Chappellaz devient Directeur Général de Christaud

En tant que responsable de l'activité Travaux Publics à la SAMSE, Gaston Chappellaz participe au rachat de Christaud dont il devient Directeur Général, à la suite d'Emmanuel d'Hardemare. Jusqu'en 2007, il œuvre à la restructuration et au développement de l'entreprise, en ouvrant notamment de nouveaux dépôts comme celui d'Annecy, inauguré la même année.

Rachat de LMC

Le rachat de ce spécialiste de la robinetterie industrielle vient conforter les compétences de Christaud dans ce domaine. En 2007, LMC change de nom et devient « Christaud Service Fournitures Industrielles ».

→ 1999

Loi Chevènement sur l'intercommunalité

Les communes se restructurent en communautés, ce qui conduit à une réduction significative du nombre de services d'eau potable et à l'intégration de leur maîtrise d'ouvrage (production, distribution) par des unités décisionnelles de nature politique.

→ 2000

Création de la régie les « Eaux de Grenoble »

Avant le terme du contrat de délégation, la municipalité grenobloise a opté pour un retour à une gestion publique de l'eau. Depuis 2008, l'Établissement public à caractère industriel et commercial « Eaux de Grenoble » a placé au cœur de son action la question du développement durable et du renouvellement des réseaux tandis que l'assainissement relève de la compétence de la Métro.

Norme européenne sur l'épaisseur des tuyaux en fonte

Elle oblige les fournisseurs de Christaud à s'adapter à de nouvelles exigences allant dans le sens d'une standardisation européenne des produits d'adduction d'eau.

→ 2013

Christaud fait l'acquisition de l'entreprise Vaudrey

Vaudrey est un ancien fabricant de compteurs d'eau rémois, spécialisé dans la métrologie, le comptage et l'adduction d'eau. Depuis son rachat, l'entreprise est devenue un généraliste de l'adduction d'eau et a étendu son champ d'action aux portes de la région parisienne.



Siège Christaud Echirolles 1973



La Romanche



Siège Christaud Echirolles 2016

> 1986

Lancement des vannes OCA 2 par Bayard

La série de vannes OCA 2 permet à Bayard de revenir en force sur le marché de la régulation. Ces vannes se distinguent par leur étanchéité, leur solidité et leur facilité de manipulation.

→ 1988

Le Groupe SAMSE rachète les Établissements Christaud

La SAMSE acquiert 80 % des parts de M. Sougey, les 20 % restants étant offerts par ce dernier à ses employés. Cette acquisition marque une étape importante dans la vie du groupe, qui fait ses premiers pas sur le marché de l'adduction d'eau potable. Elle est précédée par de longues négociations entre Patrice Joppé, le PDG de la SAMSE, et Henri Sougey, qui a failli vendre son entreprise à Point P.

Emmanuel d'Hardemare devient le Directeur Général de Christaud

Lors de la première réunion du conseil d'administration, le 30 septembre 1988, Emmanuel d'Hardemare est nommé Directeur Général de Christaud.

→ ANNÉES 1990

Bayard met au point des poteaux incendie équipés d'un coffre en plastique

Cette innovation permet à l'entreprise de se démarquer de la concurrence et de gagner en rentabilité par rapport aux poteaux d'incendie à prises apparentes, commercialisés jusque-là.

Loi sur l'eau

Elle garantit en France une gestion équilibrée des ressources en eau et constitue, avec la circulaire interministérielle de 1964, un des principaux textes législatifs dans ce domaine.

→ 1993

Promulgation de la loi Sapin

La loi relative à la prévention de la corruption, dite loi Sapin, cherche à stopper les dérives mafieuses avérées lors des DSP des services d'eau de Grenoble et Saint-Denis de La Réunion. Elle formalise un processus d'attribution des contrats de DSP (délégation de service public) et limite – avant que la loi Mazeaud de 1995 ne l'interdise – la perception de droits d'entrée par les communes. Depuis, l'équilibre entre services délégués et régies d'eau s'est stabilisé en termes de services et de population.

→ 1998

Lancement d'un programme européen pour le remplacement des canalisations et des branchements en plomb

Le nombre de branchements publics remplacés en France durant les quinze années suivantes s'élève à 2,7 millions tandis que les travaux de remplacement ont également permis de diminuer les fuites.

> 2004

Ouverture du dépôt de Valence

→ 2005

Ouverture du dépôt de Clermont-Ferrand

→ 2007

Christian Rossi devient Directeur Général de Christaud

Création de l'agence Log'Eau à Echirolles

L'agence Log'Eau est créée pour améliorer la gestion du stock, une problématique essentielle du métier de Christaud. Elle est ainsi chargée de centraliser et de rendre accessible à tout moment le matériel réparti sur douze sites différents. Contrairement à une plateforme logistique classique, son but premier n'est pas de diminuer les coûts mais bien de rendre le service plus efficace. Depuis 2016, Log'Eau est décentralisée sur le site de Brézin.

> 2016

Christaud aujourd'hui

L'entreprise, organisée en réseaux de dépôts (12) et points de vente, compte une cinquantaine de salariés au total. Les années à venir devraient se traduire par l'ouverture de nouveaux dépôts, permettant à Christaud de structurer son activité à l'échelle du territoire tout en renforçant sa présence sur le marché de l'adduction d'eau.